

Site Natura 2000 Directive Habitats

Coteaux calcaires et anciennes carrières de La Meauffe, Cavigny et Airel

FR2502012



Bilan d'activités 2024

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Sommaire

Etat d'avancement.....	4
Bilan des actions menées en 2024.....	5
<i>Enjeu : A - Maintien des populations hivernantes de chiroptères.....</i>	<i>5</i>
Objectif : A.1 – Préserver l'accès aux gîtes et leur tranquillité.....	5
Objectif : A.2 – Améliorer les habitats d'hivernage.....	7
Objectif : A.3 – Garantir la pérennité de l'action.....	7
<i>Enjeu : B - Maintien des populations reproductrices de chiroptères.....</i>	<i>8</i>
Objectif : B.1 – Préserver les gîtes de reproduction.....	8
Objectif : B.2 – Préserver la qualité des territoires de chasse.....	8
<i>Enjeu : C - Maintien et restauration des habitats d'intérêt communautaire.....</i>	<i>10</i>
Objectif : C.1 – Préserver les boisements de pente.....	10
Objectif : C.2 – Préserver les aulnaies-frênaies.....	10
Objectif : C.3 – Préserver les potentialités d'évolution des frênaies pionnières.....	11
Objectif : C.4 – Restaurer et entretenir les mégaphorbiaies.....	11
Objectif : C.5 – Restaurer et entretenir les ourlets calcicoles.....	11
<i>Enjeu : D - Maintien des populations de Triton crêté.....</i>	<i>11</i>
<i>Enjeu non envisagé dans le docob : Lutte contre les espèces invasives.....</i>	<i>11</i>
<i>Enjeu : E - Maintien des populations d'Agrion de Mercure et de Cordulie à corps fin.....</i>	<i>11</i>
Objectif : E.1 – Améliorer les connaissances.....	11
Objectif : E.2 – Maintenir et entretenir les sites de reproduction.....	12
<i>Enjeu : F - Suivi et évaluation du patrimoine et de sa gestion.....</i>	<i>12</i>
Objectif : F.1 – Suivre les habitats et espèces d'intérêt communautaire.....	12
Objectif : F.2 – Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire.....	18
Objectif : F.3 – Suivre et évaluer les actions de conservation.....	22
<i>Enjeu : G – Sensibilisation et implication les acteurs locaux.....</i>	<i>24</i>
Objectif : G.1 – Apporter une information sur la gestion du site.....	24
Objectif : G.2 – Sensibiliser au patrimoine naturel du site.....	24
Évaluation des incidences des projets.....	25
Récapitulatif budgétaire 2024.....	26
Annexe.....	27

L'Europe investit dans les zones rurales



Fiche d'identité du site « Coteaux calcaires et anciennes carrières de la Meauffe, Cavigny et Airel »

	Nom officiel	Numéro	Dates de désignation du site	Date d'approbation du document d'objectifs
Directive Habitats	Coteaux calcaires et anciennes carrières de la Meauffe, Cavigny et Airel	FR2502012	31 décembre 2006 (pSIC) 12 décembre 2008 (SIC) 27 février 2015 (ZSC)	13 avril 2011

Aire biogéographique : Atlantique

Localisation du site Natura 2000 : Normandie - Manche (50)

Opérateur du site Natura 2000 : Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Président du comité de pilotage : M. Pascal Langlois

Photos : Lucie Dufay, sauf mention contraire



Fours de La Roque-Genest

Etat d'avancement

Action	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
A.1.1 - Aménagement des accès															
A.2.1 - Gestion de la ventilation et création de zones d'obscurité															
A.2.2 - Enlèvement des déchets															
A.3.1 - Conventonnement avec les propriétaires / acquisition par la collectivité															
A.3.2 – Travaux de conservation du bâti															
B.1.1 - Maintien et amélioration de l'attractivité des gîtes utilisés en milieu bâti															
B.1.2 - Préservation des arbres à cavités															
B.2.1 - Gestion des boisements															
B.2.2 - Gestion des prairies															
B.2.3 - Gestion des haies et boisements rivulaires															
B.2.4 - Entretien / restauration / création de mares															
B.2.5 - Entretien des infrastructures															
C.4.1 - Gestion mégaphorbiaies															
C.5.1 – Gestion des ourlets calcicoles															
Gestion de la Crassule de Helms															
F.1.1 - Suivi des habitats d'intérêt communautaire															
F.1.2 - Suivi des espèces d'intérêt communautaire															
F.2.1 - Inventaire des chauves-souris en activité de chasse															
F.2.2 - Inventaire des chauves-souris en période de swarming															
F.2.3 - Localisation de la colonie de reproduction de Grand Rhinolophe															
F.2.4 - Détermination des caractéristiques de la population d'Agrion de Mercure et de la Cordulie à corps fin															
F.3.1 - Elaborer et suivre un tableau de bord de la mise en œuvre du document d'objectifs															
F.3.2 - Suivre l'utilisation du site comme habitat de chasse des chauves-souris															
G.1.1 - Expliquer les aménagements															
G.1.2 - Relayer l'information via des outils préexistants															
G.1.3 - Animer des visites guidées à l'intention des acteurs et habitants															
G.2.1 - Proposer des animations sur le thème des chauves-souris															
G.2.2 - Créer et diffuser une exposition sur le thème des chauves-souris															



Réalisation significative

Réalisation partielle

Enjeu : A - Maintien des populations hivernantes de chiroptères

Niveau de priorité de l'enjeu : ***

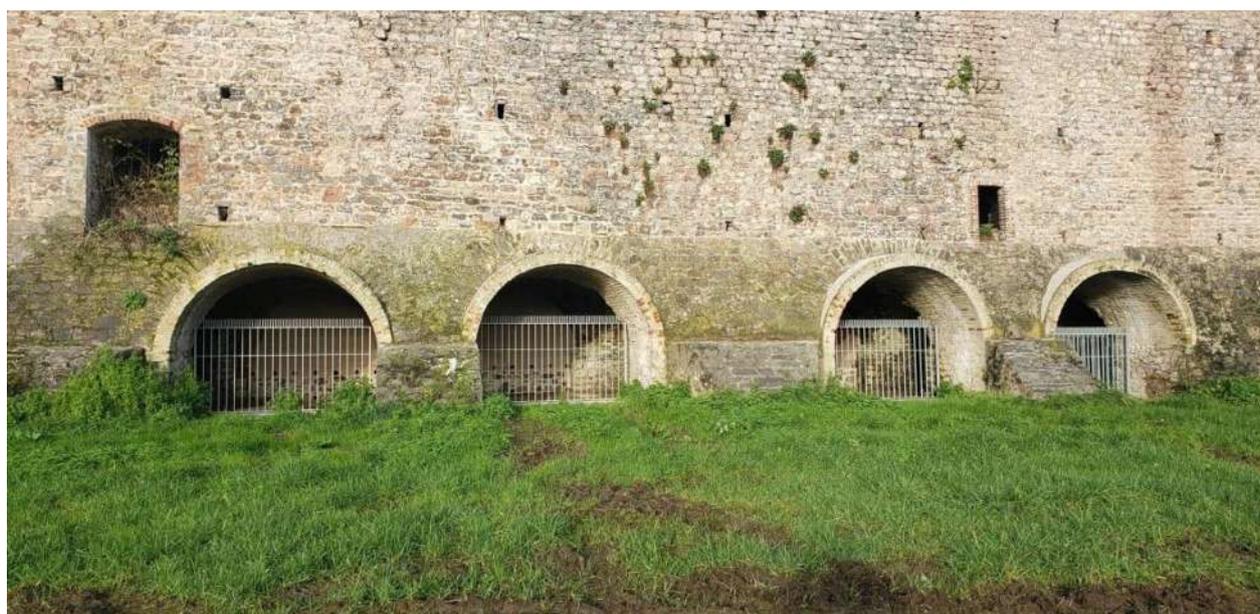
Objectif : A.1 – Préserver l'accès aux gîtes et leur tranquillité

Le Conseil Départemental de la Manche a missionné en 2021 une architecte pour concevoir une nouvelle tranche de travaux de restauration et de préservation des fours de Cavigny. Le permis de construire a été validé en janvier 2022 et la consultation des entreprises réalisée en 2023, la maîtrise d'œuvre étant confiée à une architecte du patrimoine.

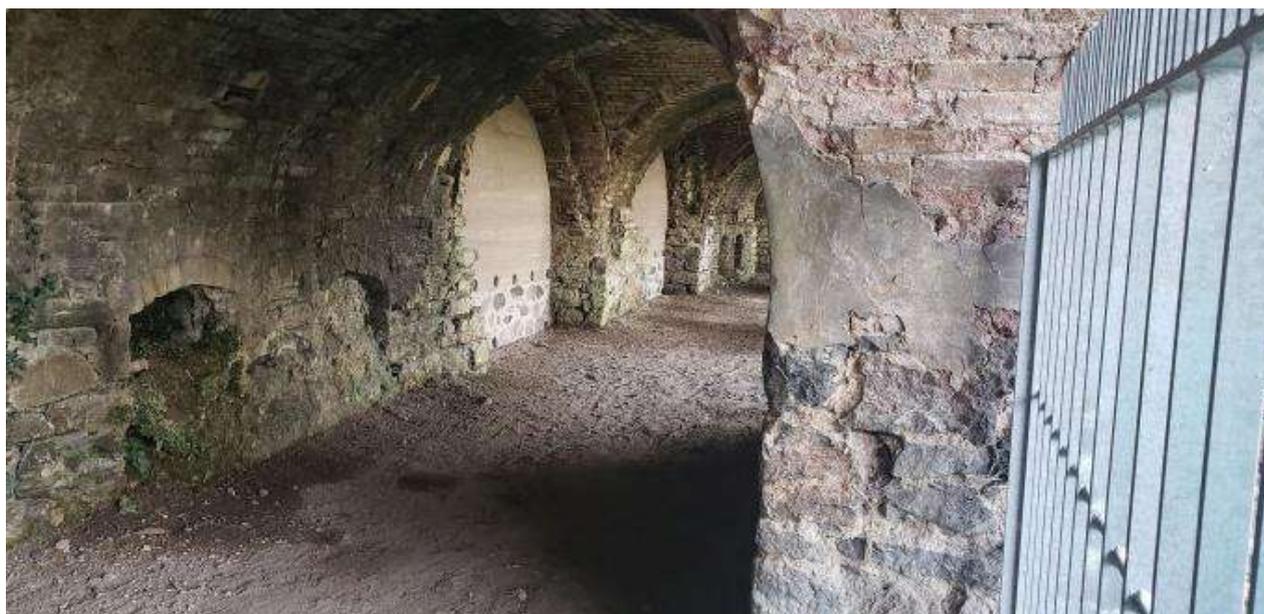
En 2024, après différents travaux de préparation pour pouvoir intervenir sur les bâtiments (élagage, broyage ou élagage de la végétation, fauche des abords...), les travaux ont pu démarrer:

- sur Bahais, l'escalier a été sécurisé (rejointement des pierres, ajout de marches et rambarde), mais la fermeture de la cheminée nord n'interviendra qu'en 2025.
- sur le groupe sud du Hamel Bazire, les fours à chaux ont été consolidés et en partie fermés au public par la pose de grilles à l'entrée. Ces grilles sont conçues de manière à permettre aux chauves-souris de voler par-dessus afin de ne pas gêner l'activité de swarming. Le public pourra accéder uniquement à l'alvéole située au nord du four, et à la mise en valeur des zones d'enfournement.

Les travaux permettant de préserver l'habitat des chiroptères (limitation des courants d'air, création de zones obscurs) et d'éviter tout dérangement des chiroptères ont pu bénéficier d'un contrat Natura 2000 : pose de couverture sur les gueulards des fours, rejointoiement de murs, confortement des acrotères, pose de grilles et de murs en bauge pour éviter l'intrusion du public dans les fours



Grilles posées à l'entrée des alvéoles du groupe sud du Hamel Bazire © N. Simon



**Mise en défens des alvéoles du Hamel Bazire par la pose de grilles et de murs en bauge ©
N. Simon**

A La Roque Genest, la chaîne permettant l'interdiction de pénétration des véhicules à moteur a été reposé 2 nouvelles fois en 2024, et a à chaque fois disparu rapidement.

Sur la partie ouest du site (La Meauffe), la fréquentation du site est en effet très régulière et accompagnée d'un fort dépôt sauvage de déchets, après des plans d'eau mais également à proximité immédiate des fours à chaux.

L'accumulation de déchets au sein des fours de Roque Genest groupe Ouest est toujours plus importante (bouteilles, matériel de camping, déchets de repas), mais certains dépôts de « chantier » ont également été observés en 2024.

Par ailleurs, le site de La Meauffe est utilisé pour le stockage de déchets verts et de gravats.



Exemples de déchets et dégradations observés sur le site (partie de Roque Genest)

Maître d'ouvrage

CD50/PNR MCB

Coût 2024

Contrat Natura 2000 : 33 909,78 € (FEDER/Région)

Financement

Fondation du patrimoine/FEDER/Région/CD50

Objectif : A.2 – Améliorer les habitats d'hivernage

cf. A.1

Objectif : A.3 – Garantir la pérennité de l'action**Action A.3.1 Conventionnement avec les propriétaires et/ou acquisition par la collectivité**

Niveau de priorité de l'action : **

Pas de nouvelle action cette année.

Action A.3.2 Travaux de conservation du bâti

Niveau de priorité de l'action : *

Seuls sont concernés les fours de l'ENS de Cavigny.

Afin de conserver une bonne lisibilité des bâtiments liés à l'exploitation chaufournière du site, les abords des fours de Bahais (pied des fours, escalier, merlon..) et le pied des fours de Bazire ont été entretenus par débroussaillage à la mi-juin, exceptionnellement, pour faciliter l'intervention de l'entreprise de maçonnerie. Le haut des deux fours a été fauché au mois d'août. La grande bâtisse en ruine à l'entrée du site est également entièrement débroussaillée, à l'intérieur comme aux abords. Les produits sont ramassés et évacués.

Par ailleurs, des travaux complémentaires de dévégétalisation des fours ont été réalisés.



Entretien des abords des fours du Hamel Bazire © N. Simon

Maître d'ouvrage

CD 50

Coût 2024

6 761,79 €

Financement

CD 50

Enjeu : B - Maintien des populations reproductrices de chiroptères

Niveau de priorité de l'enjeu : **

Objectif : B.1 – Préserver les gîtes de reproduction

Aucune action particulière cette année.

Les prospections régulières ces dernières années n'ont pas permis de mettre en évidence la reproduction d'espèces d'intérêt communautaire dans les bâtiments du site (présence irrégulière d'individus en période de reproduction).

Le hangar accueille cependant toujours une colonie de reproduction de Murin de Daubenton.

L'accès à la colonie de Grand Rhinolophe située en périphérie immédiate du site n'est pas permise par le propriétaire.

Objectif : B.2 – Préserver la qualité des territoires de chasse

Action B.2.1 – Gestion des boisements

Niveau de priorité de l'action : **

Sur l'ENS de Cavigny, il a été fait le choix de laisser les boisements en libre évolution. Les interventions se limitent donc à l'entretien des lisières et la suppression éventuelle d'arbres dangereux. Chaque année, plusieurs interventions permettent cependant

d'éliminer quelques sujets tombés au fur et à mesure dans l'année. Les produits peuvent être broyés et les copeaux ainsi réutilisés sur place.

Suite à la tempête Ciaran de novembre 2023 qui a occasionné de nombreux dégâts dans le boisement de l'ENS, les arbres tombés dans les chemins ont été vacués en mars 2024.



Arbres tombés sur les cheminements © N. Simon

Maître d'ouvrage

CD 50

Coût 2024

7 148,24 €

Financement

CD 50

Action B.2.2 – Gestion des prairies

Niveau de priorité de l'action : **

cf. Action A.3.2

Maître d'ouvrage

CD 50

Coût 2024

sans objet

Financement

CD 50

Action B.2.3 – Entretien des haies et des boisements rivulaires

Niveau de priorité de l'action : **

cf. Actions A.3.2 et B.2.1.

Maître d'ouvrage

CD 50

Coût 2024

sans objet

Financement

CD 50

Action B.2.4 – Entretien / restauration / création de mares

Niveau de priorité de l'action : **

Des travaux de dégagements des arbres tombés dans la mare de l'entrée et autour de la cariçaie de l'ENS ont eu lieu en septembre 2024, en dehors des périodes de reproduction de la faune, pour réaliser les travaux en dehors de chemins.



Dégâts dus à la tempête Ciaran dans la cariçaie © N. Simon

Maître d'ouvrage

CD 50

Coût 2024

5 374,38 €

Financement

CD 50

Action B.2.5 – Entretien des infrastructures

Niveau de priorité de l'action : *

Comme chaque année, le Département fait procéder à un entretien régulier des sentiers, des platelages, des rails, des abords du concasseur ou de la grande bâtisse en ruine à l'entrée de l'ENS, ainsi que du parking. Le site a en effet été aménagé progressivement pour préparer son ouverture sécurisée au public.

Maître d'ouvrage

CD 50

Coût 2024

2 437,31 €

Financement

CD 50

Enjeu : C - Maintien et restauration des habitats d'intérêt communautaire

Niveau de priorité de l'enjeu : **

*Objectif : C.1 – Préserver les boisements de pente**Objectif : C.2 – Préserver les aulnaies-frênaies**Objectif : C.3 – Préserver les potentialités d'évolution des frênaies pionnières***Action C.2.1 – Gestion des boisements**

Niveau de priorité de l'action : **

cf. Actions B.2.1

Objectif : C.4 – Restaurer et entretenir les mégaphorbiaies

Aucune action entreprise en faveur de cet habitat.

*Objectif : C.5 – Restaurer et entretenir les ourlets calcicoles***Action C.5.1 – Gestion des ourlets calcicoles**

Niveau de priorité de l'action : **

cf. Actions A.3.2

Enjeu : D - Maintien des populations de Triton crêté

Niveau de priorité de l'enjeu : **

Sans objet, l'espèce n'ayant pas été retrouvée pour l'instant.

Enjeu non envisagé dans le docob : Lutte contre les espèces invasives

Le CD50 a fait procéder à l'arrachage de l'ail triquètre et la renouée du japon sur les parcelles de l'ENS.

Maître d'ouvrage

CD50

Coût 2024

150,66 €

Financement

sans objet

Enjeu : E - Maintien des populations d'Agrion de Mercure et de Cordulie à corps fin

Niveau de priorité de l'enjeu : *

Objectif : E.1 – Améliorer les connaissances

Sans objet

Objectif : E.2 – Maintenir et entretenir les sites de reproduction

Sans objet

Enjeu : F - Suivi et évaluation du patrimoine et de sa gestion

Niveau de priorité de l'enjeu : **

Objectif : F.1 – Suivre les habitats et espèces d'intérêt communautaire

Action F.1.1 – Suivi des habitats d'intérêt communautaire

Niveau de priorité de l'action : **

Sans objet

Action F.1.2 – Suivi des espèces d'intérêt communautaire

Niveau de priorité de l'action : ***

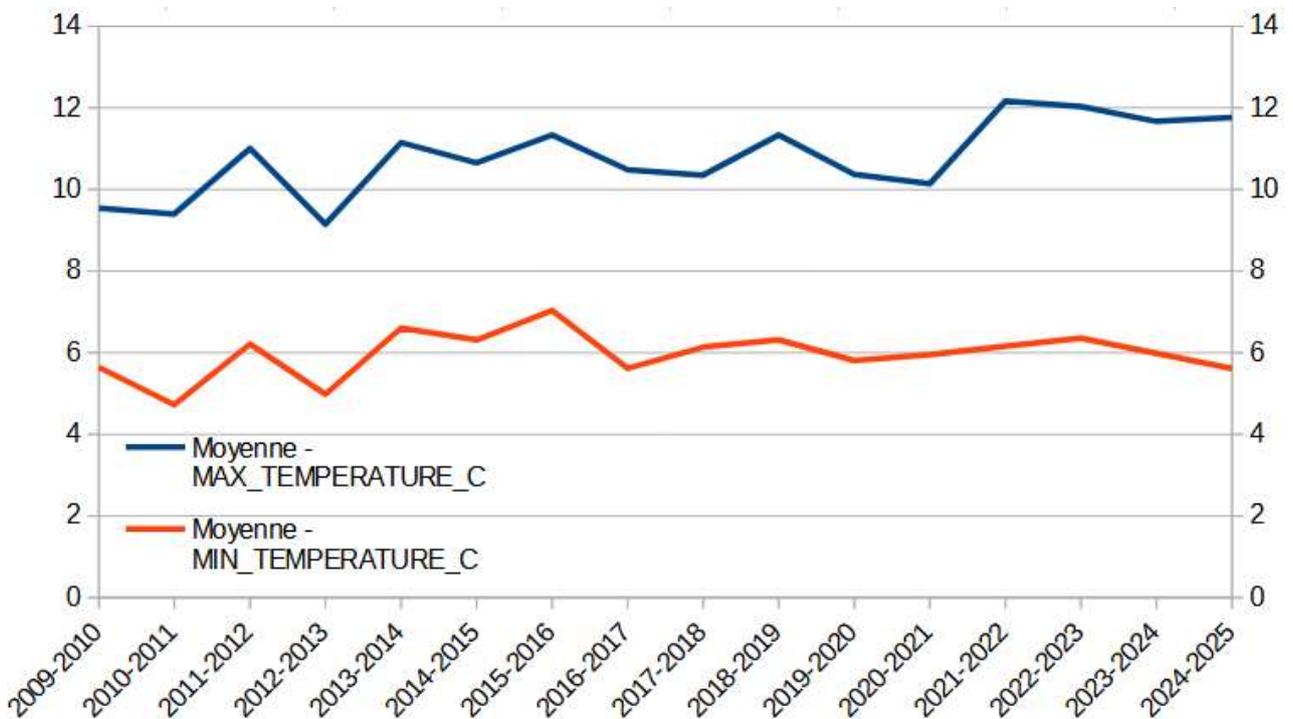
Triton crêté

Pas de suivi cette année

Chauves-souris

Le Groupe Mammalogique Normand et le Parc assurent le décompte hivernal annuel de l'ensemble des fous.

Le début d'hiver 2024-25 a été marqué par des températures douces, avec un épisode froid de plusieurs jours à la mi-janvier. Le comptage a eu lieu à la fin janvier, entre 2 épisodes de froid.



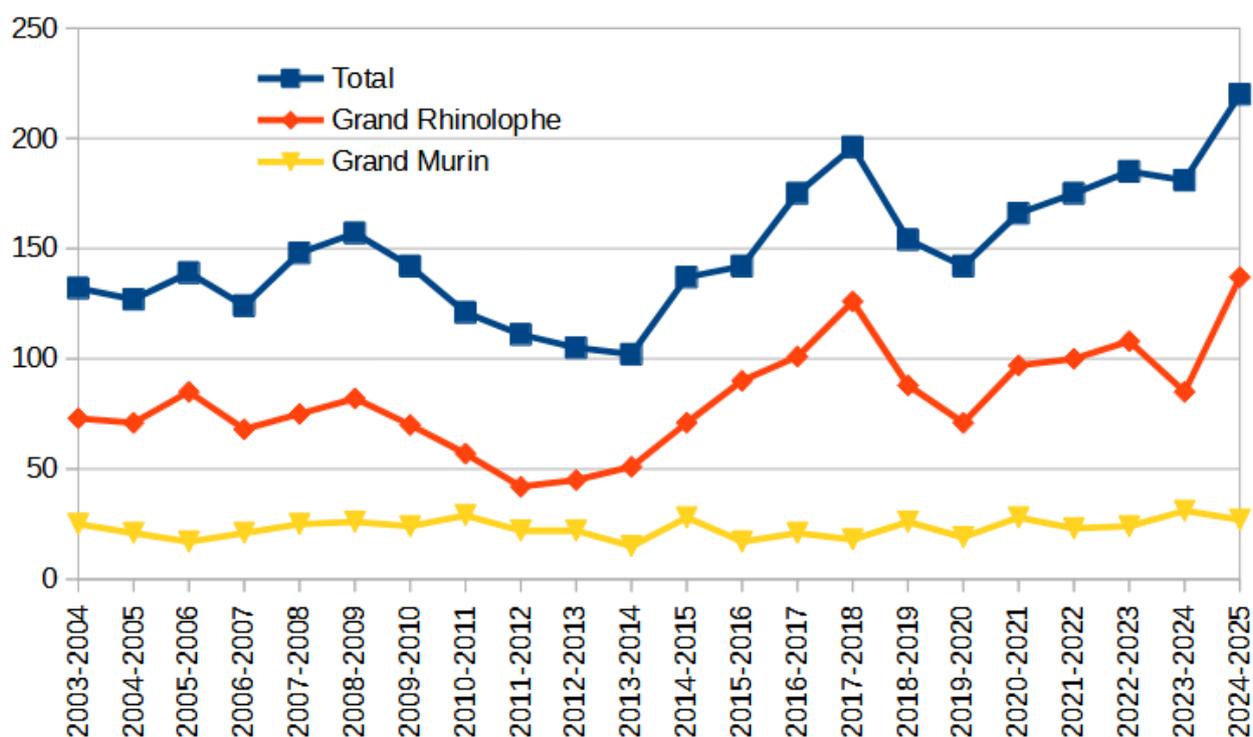
Evolution des températures hivernales (octobre à mars) à St-Lô

<https://www.historique-meteo.net/france/normandie/saint-lo-manche/>

Les effectifs totaux sont à la hausse, malgré les variations inter-annuelles, avec un maximum cette année.

	Minimum	Quart inférieur	Médiane	Quart supérieur	Maximum
Effectif total					x
<i>Petit Rhinolophe</i>				x	
Grand Rhinolophe					x
Grand Murin				x	
<i>Murin de Bechstein</i>				x	
<i>Murin à oreilles échancrées</i>				x	
<i>Barbastelle</i>	x				
<i>Murin de Daubenton</i>					x
<i>Murin de Natterer</i>				x	
Murin à moustaches		x			
<i>Pipistrelles, Sérotine, Oreillards</i>					x
<i>Chauves-souris indéterminée</i>				x	

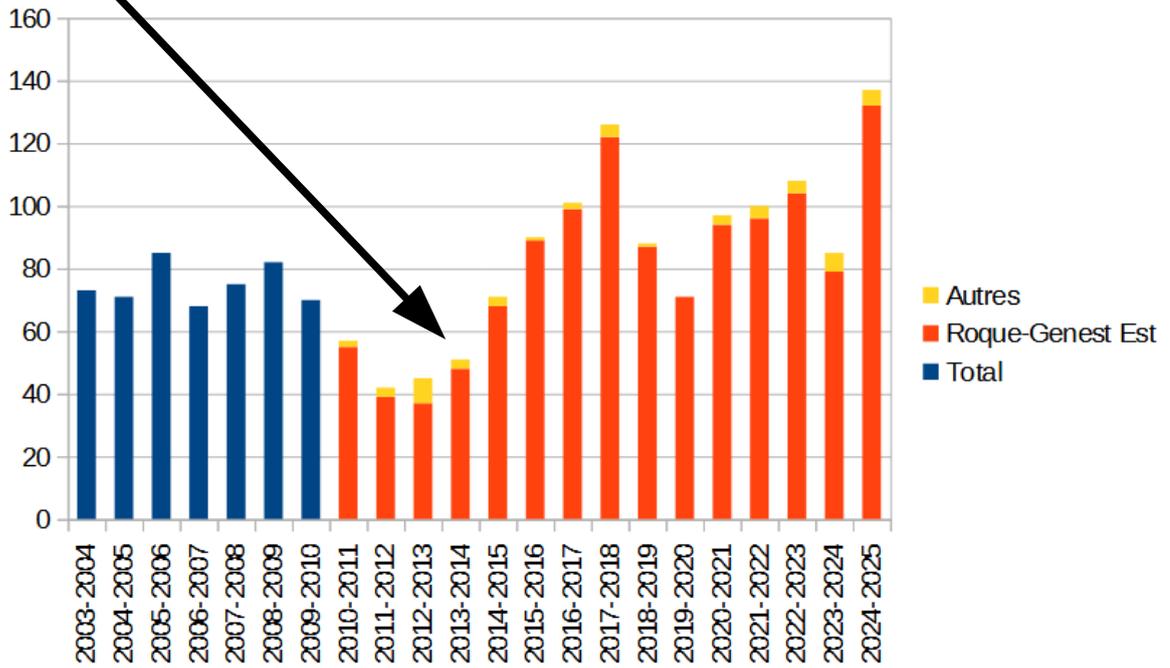
Situation des effectifs hivernaux 2024-2025 par rapport à la distribution des effectifs sur la période 2003-2025 (en orange : espèces visées par la Directive Habitats, en italique, espèces dont l'effectif médian est inférieur à 5)



Evolution des effectifs hivernaux (2003-2025)

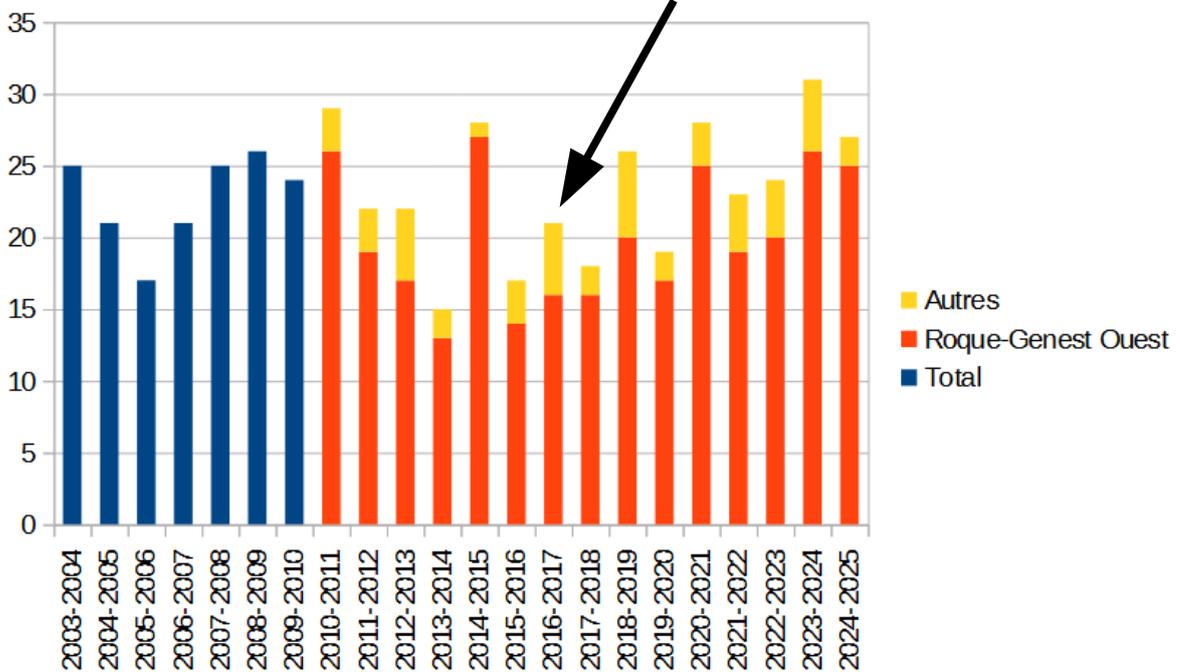
Les effectifs de **Grand Rhinolophe** sont de nouveau en hausse, après la baisse de 2019-2020. Un pic d'effectif est observé cette année avec 137 individus recensés sur l'ensemble du site. Comme chaque année, la large majorité des effectifs (96% en 2024-2025) sont contactés dans le four Roque-Genest est.

Aménagement des fours



Détail des comptages hivernaux de Grand Rhinolophe

Aménagement des fours



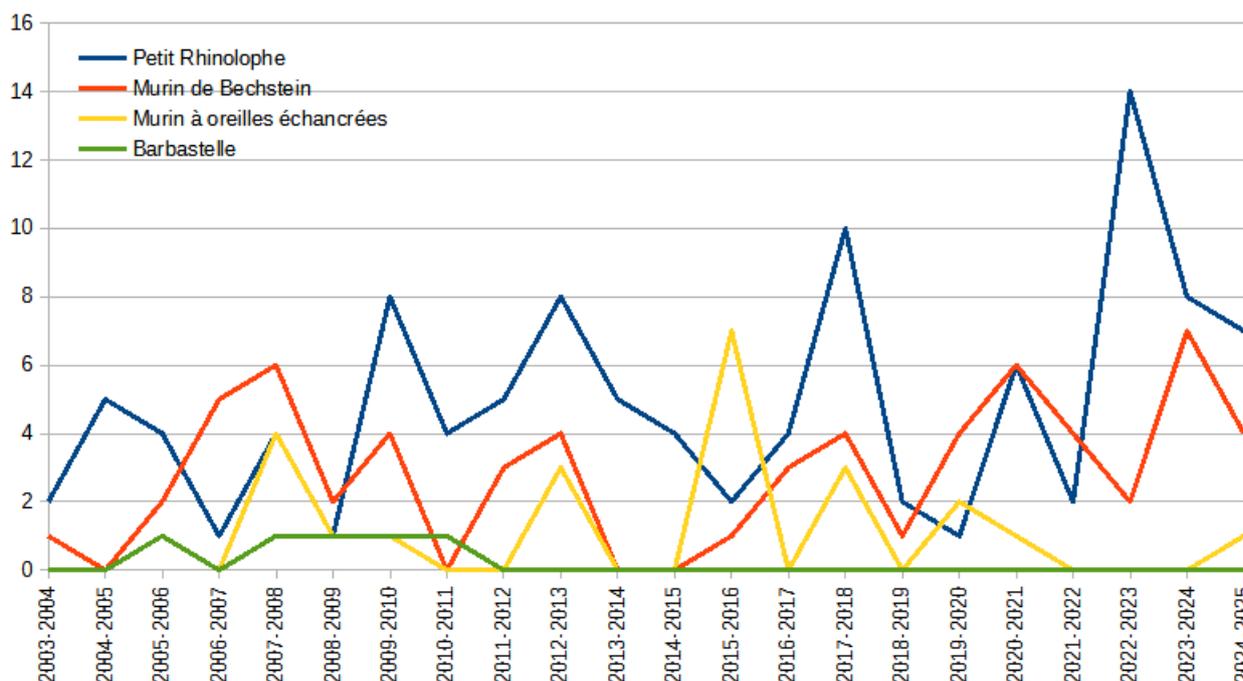
Détail des comptages hivernaux de Grand Murin

Avec 27 individus, l'effectif de **Grand Murin** reste stable, dans la continuité des années suivants les travaux d'aménagements. Les fours de Roque-Genest groupe ouest accueillent cette année encore la majorité de l'effectif pour cette espèce (93 %). Si l'attractivité de ce four pour cette espèce est manifeste, leur répartition y est très variable ; la partie aménagée accueille entre 33 et 75 % de l'effectif selon les années (70 % cette année).



Grand Murin © L. Palandri

Les effectifs de Petit Rhinolophe sont moindres qu'en 2022, date du maximum observé, mais restent toujours à un bon niveau.

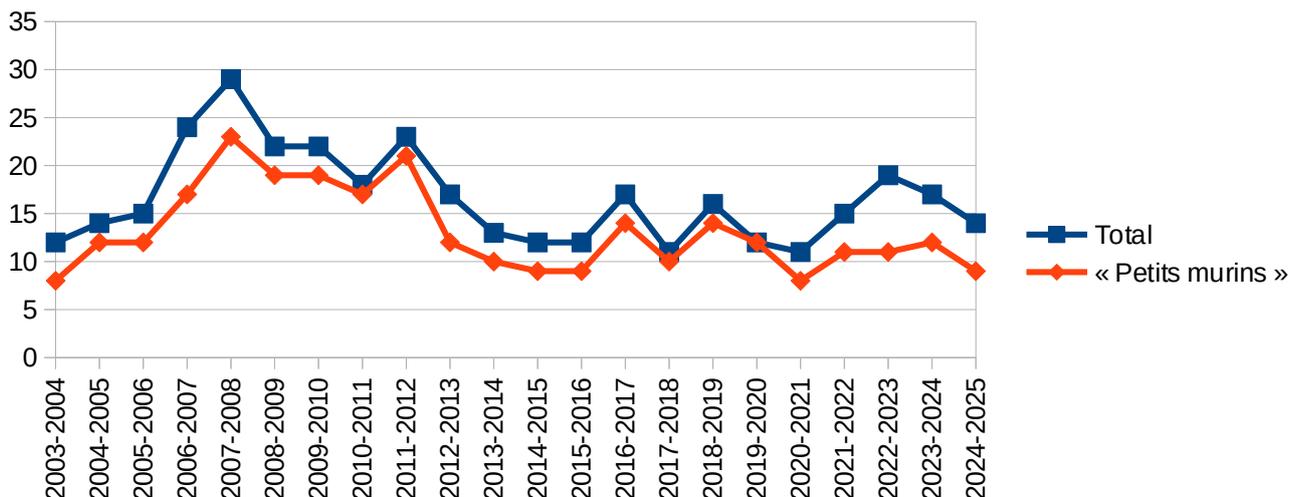


**Evolution des effectifs hivernaux des autres espèces de la Directive HFF
Distribution des effectifs interannuels (2003-2025)**

Le niveau d'effectif du Murin de Bechstein reste à un niveau relativement « haut », tandis qu'un seul Murin à oreille échanrée a été relevé.

La Barbastelle n'a pas été contactée cette année, et est absente depuis l'hiver 2010-11, conséquence probable des hivers de plus en plus doux.

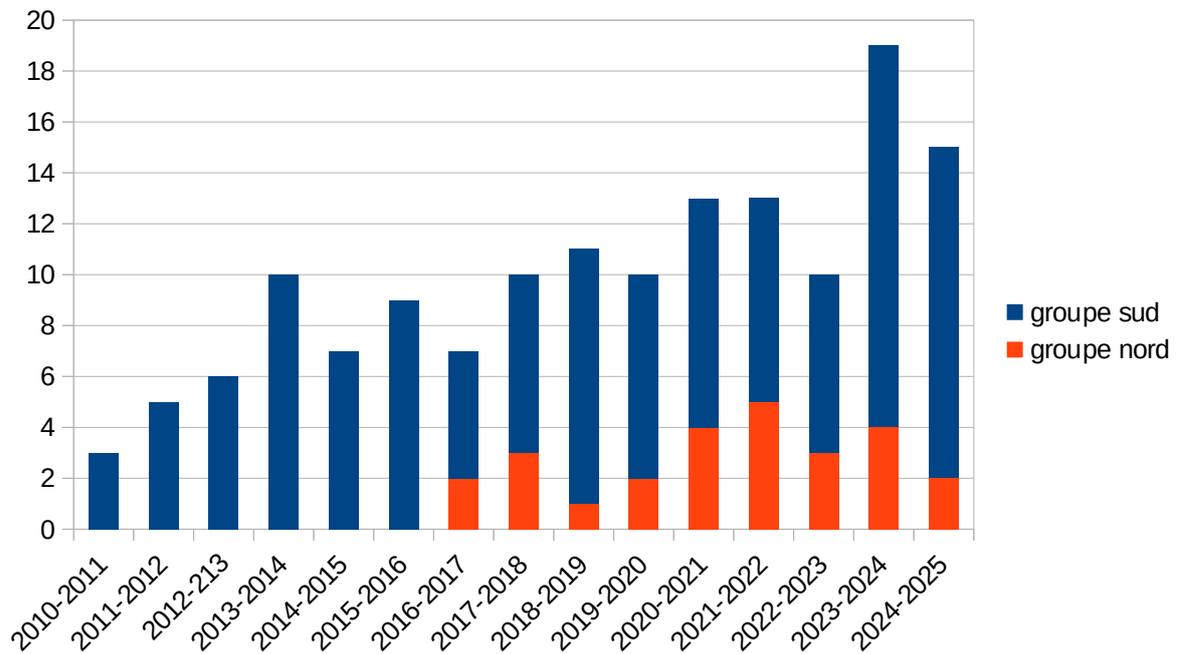
Enfin, les effectifs de Murins de type moustaches sont en dessous de la médiane, tandis que ceux du Murin de Daubenton et du Murin de Natterer sont légèrement au-dessus de la médiane ou proche du quartile supérieur des comptages depuis le début du suivi. Les fluctuations interannuelles sont toutefois délicates à interpréter.



Détail des comptages hivernaux dans le four de Bahais

Dans les fours de Bahais, les effectifs sont légèrement inférieurs à la moyenne.

Les effectifs du Hamel Bazire, malgré une légère baisse cette année, sont confortés et reste dans une dynamique d'augmentation. Les espèces les plus représentés cette année sont le murin à moustaches (7), le murin de Daubenton (3) et le Grand rhinolophe (3).



Le dénombrement de la colonie de reproduction de Murin de Daubenton accueillie dans le hangar a été réalisé à la mi-juin 2024 : 253 individus ont été comptabilisés.

Maître d'ouvrage

PnrMCB/GMN

Coût 2024

sans objet, pris en charge par le GMN dans le cadre de son accompagnement Natura 2000

Financement

Région/FEDER

Objectif : F.2 – Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire

Action F.2.1– Inventaire des chauves-souris en activité de chasse

Niveau de priorité de l'action : *

L'activité de chasse au sein du site Natura 2000 a déjà fait l'objet d'investigations.

Validé lors du comité de pilotage de février 2022, l'amélioration des connaissances sur les gîtes de reproduction et terrains de chasse des chauves-souris y compris aux alentours, est une priorité pour envisager une éventuelle révision du Document d'Objectifs. Pour compléter des premiers points d'inventaire acoustique passif sur le Grand Rhinolophe réalisés en 2022 et 2023, une étude approfondie des terrains de chasse autour de la colonie de reproduction connue a été réalisée en 2024.

Les principes et objectifs de cette étude co-pilotée par le Parc et le Groupe mammalogique normand, ont été présentés aux acteurs du site lors du COPIL du 15 avril 2024. L'objectif était d'identifier les zones clés pour l'alimentation du Grand rhinolophe, de comprendre les déplacements et les corridors utilisés et de réaliser une cartographie des terrains de chasse d'intérêt majeur pour cette espèce, afin de mieux prendre en compte l'entièreté de son cycle biologique dans les mesures de conservation à l'échelle locale, dans et à proximité du site Natura 2000.

La modélisation des terrains de chasse potentiels du Grand rhinolophe a nécessité une analyse approfondie du paysage, afin d'identifier les zones les plus propices à l'espèce et les couloirs de déplacements théoriques. Chaque élément du paysage est pondéré selon sa facilité ou sa difficulté à être traversé ou utilisé par l'espèce. Cette modélisation aboutit à une carte de perméabilité globale, offrant une visualisation claire des zones les plus favorables aux déplacements et à la chasse du Grand rhinolophe. Sur cette base, un plan d'échantillonnage a été préparé dans un rayon de 2,5 km autour de la colonie, avec un maillage fin de 250 m. L'activité nocturne de Grands rhinolophes a été collectée par des enregistreurs acoustiques passifs, positionnés sur des points de passage potentiel. Une grande quantité de données a ainsi pu être collectée : 364 nuits échantillonnées sur la zone (à raison de 2 à 3 nuits par enregistreur), pour un total de 1865 contacts acoustiques de Grand Rhinolophe.

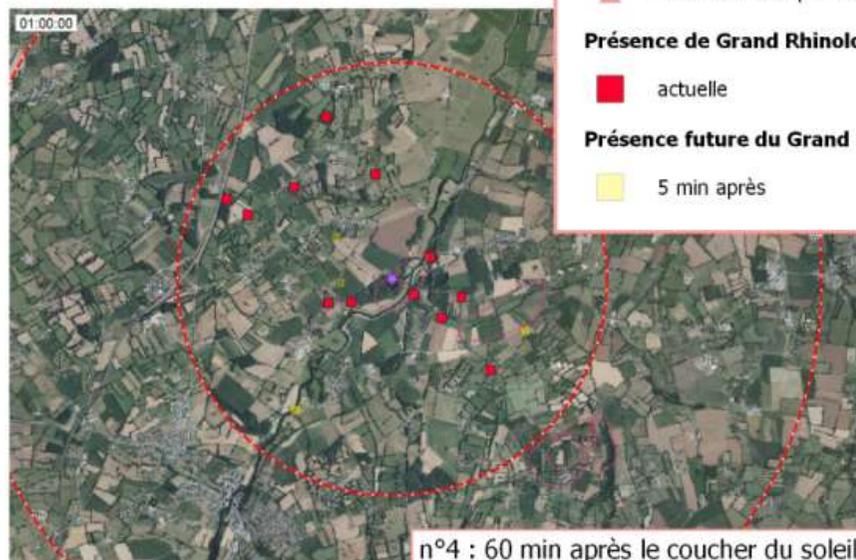
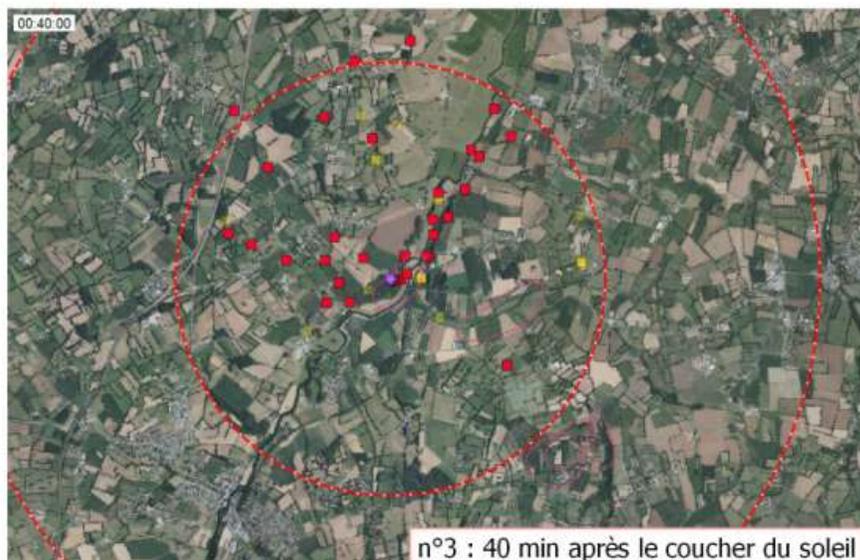
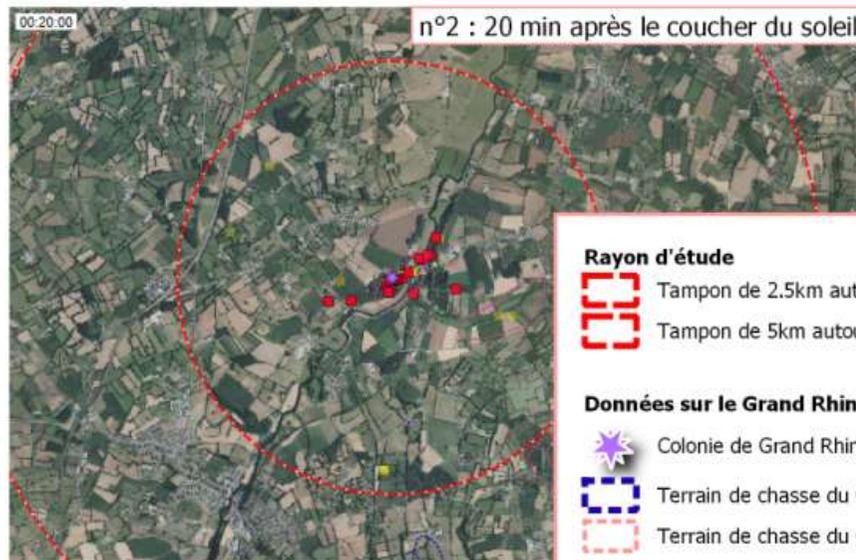
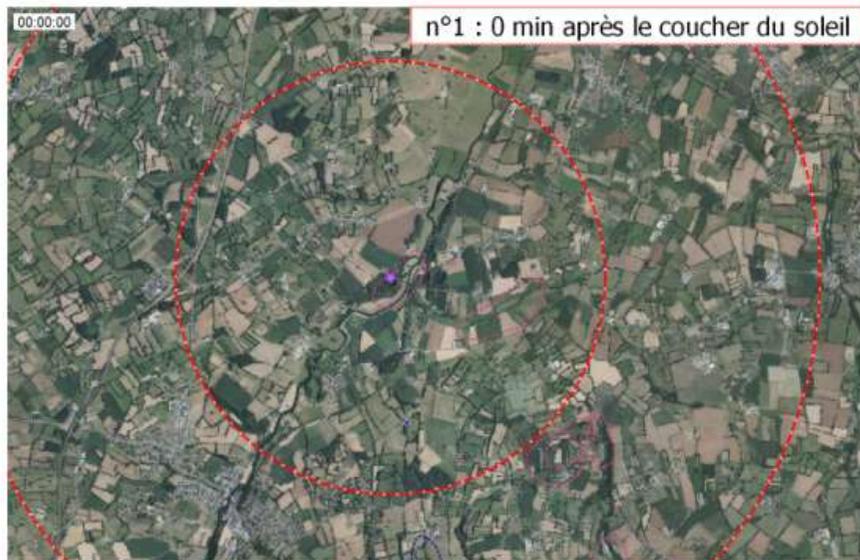
L'analyse de ces données permet de visualiser l'occupation de l'espace, le niveau d'activité en fonction de références nationales et régionales. Elle a permis également de produire des **cartes dynamiques des déplacements**, permettant de visualiser l'utilisation du territoire autour de la colonie.

Un **réseau de déplacements** en début de nuit et en fin de nuit se dessine alors clairement, ces axes de déplacements permettent de connaître les corridors utilisés par l'espèce pour se rendre sur ses terrains de chasse et pour revenir au gîte.

La majorité des colonies effectue des déplacements entre 2 et 4 km. Bien que les données acoustiques disponibles soient limitées à la zone de 2,5 km, la direction des déplacements des Grands Rhinolophes et l'analyse des entités paysagères permettent d'extrapoler les **secteurs d'activités importants** pour les Rhinolophidés dans une zone élargie, en lien avec les éléments paysagers favorables.

Ce travail ouvre la voie à une conservation ciblée des entités paysagères utilisées, voire à un renforcement du maillage bocager et boisé nécessaire à l'espèce, par exemple dans des zones de fragilités vis-à-vis de ces éléments.

Extraits à différents pas de temps de la carte temporelle dynamique du Grand Rhinolophe après le coucher du soleil



Rayon d'étude

- Tampon de 2.5km autour de la colonie
- Tampon de 5km autour de la colonie

Données sur le Grand Rhinolophe

- Colonie de Grand Rhinolophe
- Terrain de chasse du Grand Rhinolophe, radiopistage (2009)
- Terrain de chasse du Grand Rhinolophe, radiopistage (2013)
- Gites identifiés par radiopistage (2009)
- Gites identifiés par radiopistage (2013)

Présence de Grand Rhinolophe

- actuelle

Présence future du Grand Rhinolophe

- 5 min après

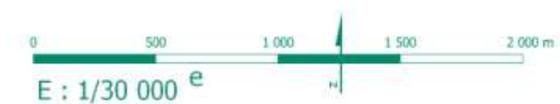
QR Code pour accéder à l'ensemble des cartes dynamiques



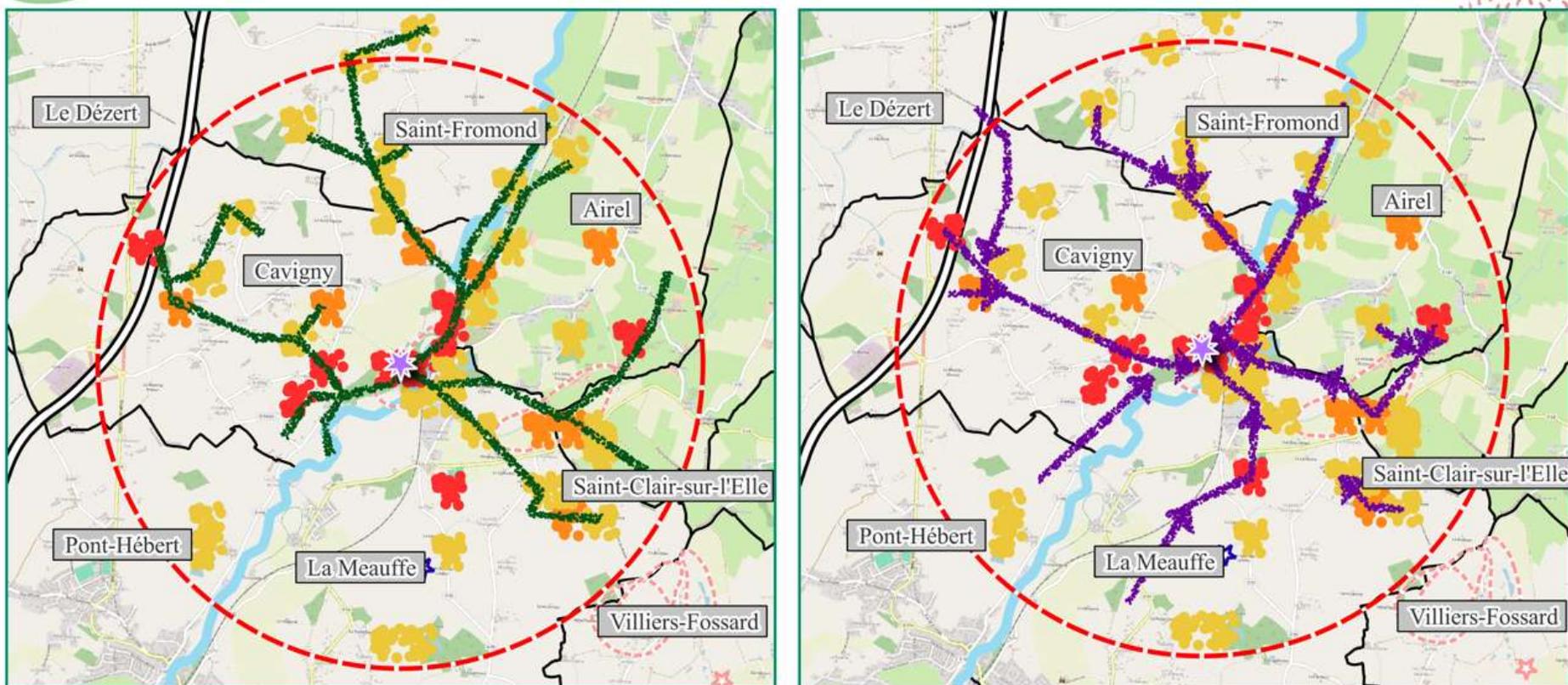
Sous forme animée



des Marais du Cotentin et du Bessin - Août 2023
 Source : PnrMCB, ©IGN - BD Ortho®-2023
 Feutren Yves - Stagiaire au PNRMCB



Réseaux de déplacements et niveaux d'activités des rhinolophidés



0 500 1 000 1 500 2 000 m

E : 1/35 000^e

Rayon d'étude

Tampon de 2.5km autour de la colonie

Données sur le Grand Rhinolophe

- Colonie de Grand Rhinolophe
- Terrain de chasse du Grand Rhinolophe, radiopistage (2009)
- Terrain de chasse du Grand Rhinolophe, radiopistage (2013)
- Gîtes secondaires, radiopistage (2009)
- Gîtes secondaires, radiopistage (2013)

Réseaux de déplacements des Grands Rhinolophes

- Au début de nuit
- En fin de nuit

Zones d'activités des Rhinolophidés

- Forte
- Moyenne
- Faible



Maître d'ouvrage

PnrMCB

Coût 2024

4 600 €

Financement

Région/FEDER

Action F.2.2 – Inventaire des chauves-souris en période de swarming

Niveau de priorité de l'action : **

Pas de nouvelle action cette année.

Action F.2.3– Localisation de la colonie de reproduction de Grand Rhinolophe

Niveau de priorité de l'action : ***

Pas de nouvelle action cette année.

Action F.2.4– Détermination des caractéristiques des populations d'agrion de Mercure et de cordulie à corps fin

Niveau de priorité de l'action : ***

Sans objet

Objectif : F.3 – Suivre et évaluer les actions de conservation***Action F.3.1 – Elaborer et suivre un tableau de bord de la mise en œuvre du document d'objectifs***

Niveau de priorité de l'action : ***

Le tableau de bord a permis l'élaboration du présent bilan.

Maître d'ouvrage

PnrMCB

Coût 2024

2 j-h

Financement

DREAL/FEADER

Action F.3.2 – Suivre l'utilisation du site comme habitat de chasse des chauves-souris

Niveau de priorité de l'action : *

Enjeu : G – Sensibilisation et implication les acteurs locaux

Niveau de priorité de l'enjeu : **

Objectif : G.1 – Apporter une information sur la gestion du site

Action G.1.1 – Expliquer les aménagements

Niveau de priorité de l'action : ***

Pas d'action cette année

Action G.1.2 – Relayer l'information via des outils préexistants

Niveau de priorité de l'action : **

Aucune nouvelle action entreprise

Action G.1.3 – Animer des visites guidées à l'intention des acteurs et habitants

Niveau de priorité de l'action : **

En 2024, seules deux sorties ont pu être proposées du fait des travaux de sécurisation des bâtiments.

- Jeudi 1^{er} août sur le thème Papillons et Cie : 8 participants
- Samedi 21 septembre sur le thème Les trésors de la carrière : 44 participants

Maître d'ouvrage

CD 50

Coût 2024

sans objet

Financement

CD 50

Objectif : G.2 – Sensibiliser au patrimoine naturel du site

Action G.2.1 – Proposer des animations sur le thème des chauves-souris

Niveau de priorité de l'action : **

Le site côté la Meuffe a accueilli 6 personnes le 31 août 2024 à l'occasion d'une sortie Nuit de la Chauve-souris.

Maître d'ouvrage

PnrMCB

Coût 2024

Non évalué

Bilan d'activités 2024

Site « Coteaux calcaires et anciennes carrières de la Meuffe, Cavigny et Airel »

23/26

Financement

Region/FEADER

Action G.2.2 – Créer et diffuser une exposition sur le thème des chauves-souris

Niveau de priorité de l'action : *

Aucune nouvelle action entreprise.

Évaluation des incidences des projets

Il s'agit ici de faire état des nouveaux projets ayant un impact potentiel ou avéré sur les sites et particulièrement ceux soumis à évaluation Natura 2000.

Pas de dossier cette année

Récapitulatif budgétaire 2024

Poste	Intitulé	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Budget	Financement
Animation	Animation du programme et suivis (pour partie)	DDTM	PNR	3 128,07 €	REGION/FEDER
Suivi naturaliste	Étude terrains de chasse Grand rhinos	PNR	PNR	4 595,85 €	REGION/FEDER
Travaux	Aménagements des fours à chaux Bahais/Hamel Bazire pour chiros	CD50		33 909,78 €	REGION/FEDER
Travaux	Entretien de la végétation sur les fours Entretien des abords des fours et de la ruine Entretien des clairières	CD50		3 712,02 €	CD50
Travaux	Entretien des boisements suite tempête Ciaran	CD50		7 148,24 €	CD50
Travaux	Dégagement cariçaie et mare suite tempête Ciaran	CD50		5 374,38 €	CD50
Travaux hors docob	Entretien végétation sur les fours (délierrage, dévégétalisation, élagage)	CD50		3 049,77 €	CD50
Travaux hors docob	Entretien des infrastructures (parking, platelages...)	CD50		2 437,31 €	CD50
Travaux hors docob	Traitement flore exotique envahissante	CD50		150,66 €	CD50

Annexe

Détail du comptage : Groupe Mammalogique Normand /Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

	Roque Genest - Hangar	Roque Genest - galerie V2	Roque Genest - petite galerie	Roque Genest - groupe Ouest	Roque Genest - groupe Est	Roque Genest - cavité naturelle (karst)	Sous-total La Meauffe	Bahais	grotte falaise	Hamel Bazire - Groupe Sud	Hamel Bazire - Groupe Nord	Sous-total Cavigny
Petit Rhinolophe				4	1	5	2				2	7
Grand Rhinolophe				132		132	2		2	1	5	137
Grand Murin			25	1		26	1				1	27
Murin de Daubenton	11			2		13			3		3	16
Murin de Bechstein			1			1	3				3	4
Murin de Natterer				1		1	2		1		3	4
Murin type moustaches	1		2	3		6	2		7		9	15
Murin à oreilles échancrées						0	1				1	1
Murin sp.						0	1			1	2	2
Sérotine commune						0					0	0
Pipistrelle commune			6			6					0	6
Pipistrelle sp.						0					0	0
Barbastelle						0					0	0
Oreillard indéterminé						0					0	0
Oreillard roux						0					0	0
Oreillard gris						0					0	0
Chauves-souris indéterminée	1					1					0	1
Total - ind.	13	0	0	34	143	1	191	14	0	13	2	220